

Faut-il réformer le système des aides sociales ?

Le gouvernement s'apprête à intervenir dans la jungle des mécanismes de solidarité. Au risque de se montrer trop brutal avec les plus fragiles.

social

Après le soutien aux entreprises, cap sur les aides sociales. Le gouvernement veut montrer qu'il s'appuie sur sa jambe gauche. Mais avec les déclarations des deux ministres Bruno Le Maire et Gérard Darmanin jugeant qu'il y a « trop d'aides sociales », l'exécutif nourrit le procès ambiant « Emmanuel Macron, président des riches ». En début de semaine, le Premier ministre, Édouard Philippe, a repris la main sur ce dossier à risque en questionnant l'efficacité du système. « Nous ne sommes pas au niveau de service que nous sommes en droit d'attendre, alors que nous sommes le pays d'Europe avec le plus haut niveau de dépenses sociales », a-t-il justifié dans les médias. « On doit reconnaître que le système actuel conduit à un échec collectif: il y a toujours neuf millions de pauvres », surenchérit le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux.

DIX MINIMA ET DES DIZAINES D'AIDES

Mais de quoi parle-t-on précisément ? La majorité a été claire : elle ne veut pas s'attaquer aux dépenses sociales contributives (retraites, maladie, prestations familiales...), mais au système d'aides qui permettent de lutter contre la pauvreté. Combien y en a-t-il exactement ? Tout le monde s'y perd, même Gérard Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics. « Le nombre exact, je ne sais pas », a-t-il indiqué. La France compte 10 minima sociaux : revenu de solidarité active (RSA), allocation aux adultes handicapés (AAH), allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)... qui représentent 25,4 milliards d'euros en 2015, sur les 701 milliards de prestations sociales au sens large, soit 31,5 % du PIB (chiffres OCDE 2016). A cela s'ajoutent plusieurs dizaines d'aides sociales dans des sphères très différentes : la santé, la famille, l'énergie, l'emploi, l'aide aux étudiants, aux agriculteurs, aux personnes handicapées, aux demandeurs d'asile... Ces aides sont versées par des structures nationales (Caf, Pôle emploi, assurance-maladie...) ou locales (conseils départementaux, municipalités...).

Minimum social le plus distribué, le RSA concerne environ 2,5 millions de personnes chaque année. Derrière, l'AAH avec 1 million de bénéficiaires, puis l'Aspa et l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour les

chômeurs en fin de droits, dont chacune recense 50000 bénéficiaires. Toutes les études le montrent, ces aides ont contribué à réduire les inégalités et à atténuer les effets des crises économiques, ces dernières années. Mais François Soulage, président du collectif Alerte, qui réunit les associations de lutte contre l'exclusion, le reconnaît : « C'est une vraie jungle ! » Pour lui, le gouvernement a raison de vouloir

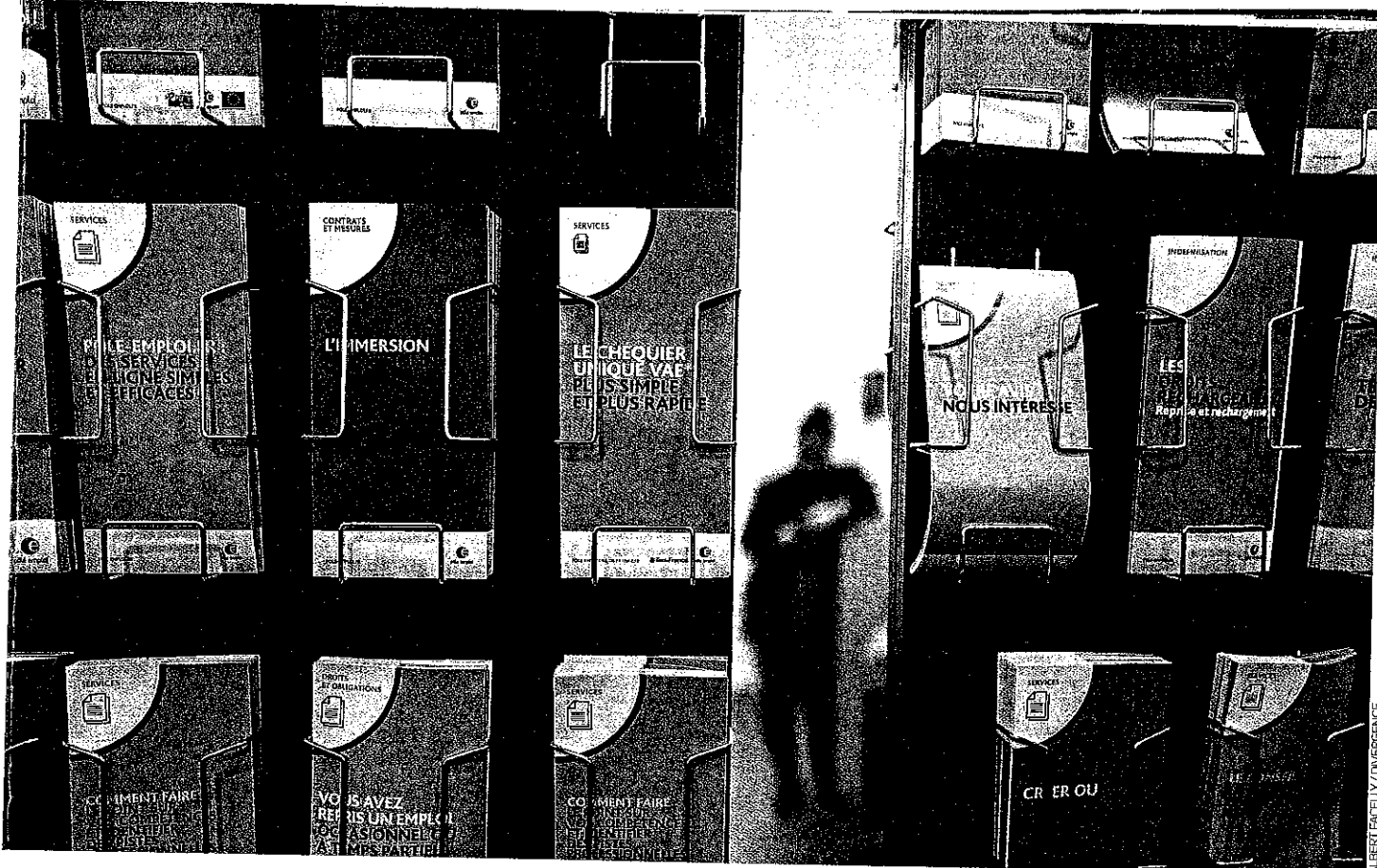
« BEAUCOUP DE NOS CONCITOYENS NE BÉNÉFICIENT PAS DES AIDES AUXQUELLES ILS ONT DROIT. IL FAUT REVOIR TOUTE LA MACHINE. » FRANÇOIS SOULAGE

simplifier le système : « Cette complexité est l'une des causes principales des non-recours. Beaucoup de nos concitoyens ne bénéficient pas des aides auxquelles ils ont droit. Il faut revoir toute la machine. »

VERS UN VERSEMENT AUTOMATIQUE ?

1 C'est selon cette logique que l'exécutif envisage un « versement social unique », qui devrait être mis en place en 2019. Le pourcentage des ayants droit aux minima sociaux qui ne réclament pas leur dû serait autour de 30 %. Le gouvernement a donc décidé de verser automatiquement les allocations à ceux qui y sont éligibles, dans le cadre du plan de lutte antipauvreté. L'annonce pourrait être faite le 9 juillet, le jour où Emmanuel Macron réunit le Congrès à Versailles. Cette mesure qui fonctionnera grâce à l'échange automatisé de données entre administrations devrait être effective dès 2020. De quoi réjouir les associations qui entendent prendre au mot la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, lorsqu'elle affirme qu'il n'y aura aucune baisse budgétaire des aides sociales.

2 Autre piste : la remise à plat du système de la prime d'activité. Lancé sous François Hollande, ce complément de salaire pour les revenus modestes ciblerait mal les bénéficiaires. Plus sujet à polémique, le RSA pourrait aussi être conditionné à la réalisation d'heures



ALBERT FACELY / DIVERGENCE

de bénévolat, comme l'a suggéré Emmanuel Macron dans son discours devant la Mutualité française. Le Conseil d'État a rendu un récent avis allant dans le même sens. « Les aides sociales ne doivent pas être un traitement palliatif, mais un accompagnement vers la guérison, défend Olivier Véran, député LREM et rapporteur général de la commission des affaires sociales. Tout ne peut pas se résoudre par des allocations monétaires. Lutter contre la pauvreté et l'exclusion, c'est aussi permettre à chacun de trouver ou de retrouver un emploi. » Une conviction que partage François Soulage, à condition, dit-il, « que l'on cesse de culpabiliser les personnes en précarité », faisant allusion aux propos du président de la République : « On met trop de pognon, on désresponsabilise et on est dans le curatif. »

DES MESURES AUSSI VIS-À-VIS DES JEUNES

« Traiter les pauvres d'irresponsables, c'est inacceptable, ce n'est pas digne », poursuit François Soulage. La pauvreté n'est pas le résultat de l'oisiveté d'une partie fainéante de notre population. Elle est le fruit de mécanismes structurels liés à la précarisation du droit du travail, au durcissement des conditions d'indemnisation du chômage et à la déconnexion entre le marché de la formation et celui du travail. Sans compter ces entreprises qui refusent d'embaucher des chômeurs de longue durée. C'est tout le système qui est en cause. »

Un système dans lequel l'accompagnement social et éducatif est souvent défaillant. « Le gouvernement entend mener un travail de prévention et d'insertion du côté des jeunes et des enfants pour mieux lutter contre le déterminisme social, précise Olivier Véran. Alors que l'école n'est obligatoire que de 6 à 16 ans, les

Parmi les minima sociaux, l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour les chômeurs en fin de droits recense 500 000 bénéficiaires.

petits intégreront la maternelle dès 3 ans, et nous mettrons en place une obligation de formation jusqu'à l'âge de 18 ans, pour éviter que des adolescents se retrouvent sans rien à l'issue de leur scolarité. » À l'étude aussi une nouvelle aide pour la garde des enfants des familles les plus modestes. Des mesures qu'il faudra bien financer. Pour l'heure, rien n'est tranché. L'exécutif fait valoir que ses deux grands chantiers sur la réforme de l'apprentissage et la formation professionnelle sont aussi une forme d'accompagnement social. Et rappelle qu'il a augmenté dans le budget 2018 le montant de l'allocation adulte handicapé et du minimum vieillesse. « Il aurait dû en faire autant pour le RSA, car il s'agit vraiment d'un revenu de misère », juge François Soulage. Ce dernier reste prudemment optimiste : « Le gouvernement nous écoute. Et nous voulons tout faire pour qu'il réussisse afin de contrer les populismes et d'éviter un scénario à l'italienne. » **LAURENT GRZYBOWSKI**

Le retour du revenu de base ?

➤ Si le « revenu universel », soit le revenu minimum pour tous, sans condition de ressources, n'a pas pris en raison notamment de son coût, estimé à 350 milliards d'euros, l'idée d'un « revenu de base », fusionnant un certain nombre d'allocations et placé, lui, sous conditions de ressources, fait son chemin. Treize départements (Ardèche, Ariège, Aude, Dordogne, Gers, Gironde, Haute-Garonne, Ille-et-Vilaine, Landes, Lot-et-Garonne, Meurthe-et-Moselle, Nièvre, et Seine-Saint-Denis), à majorité de gauche, envisagent d'expérimenter le revenu de base sur leur territoire. Il serait dégressif en fonction des revenus pour inciter au travail, versé automatiquement et ouvert aux jeunes de moins de 25 ans. **L.G.**